

ÉVALUATION

2011
→ n° 115



Évaluation du programme « Coopération pour la recherche universitaire et scientifique » CORUS 1 (2001-2008)

*Evaluation of the “CORUS” Programme
of academic and scientific research cooperation
CORUS 1 (2001-2008)*

Synthèse du rapport

Direction générale
de la mondialisation,
du développement
et des partenariats



**ÉVALUATION DU PROGRAMME
« COOPÉRATION POUR LA RECHERCHE
UNIVERSITAIRE ET SCIENTIFIQUE »
CORUS 1 (2001-2008)**

***EVALUATION OF THE “CORUS” PROGRAMME OF ACADEMIC
AND SCIENTIFIC RESEARCH COOPERATION
CORUS 1 (2001-2008)***



Évaluation réalisée par :
le cabinet EPFL
Jean-Claude Bolay
Benjamin Michelon

avec la collaboration de :
Benjamin Andriamihaja
Michaële Groshans
Giv Mesgarzadeh
Ansoumana Sane
Abdou Ramani Traore

*Synthèse du rapport
(français et anglais)*

Rapport validé en février 2009

*Ce document est la synthèse d'un rapport établi à la demande
du ministère des Affaires étrangères et européennes.
Les analyses et commentaires développés n'engagent que leurs auteurs
et ne constituent pas une position officielle.
La diffusion de cette synthèse et du rapport d'évaluation a un caractère limité
et leur usage est strictement limité au cadre officiel.*

Le CD-Rom joint contient le rapport complet de l'évaluation ainsi que les annexes.

**L'évaluation a été suivie par un Comité de pilotage
présidé par Mme France de Hartingh, ancien ambassadeur**

Remerciements

Les auteurs tiennent ici à remercier l'ensemble des interlocuteurs rencontrés
pour leur disponibilité et la qualité de leurs contributions.

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés,
y compris la photocopie et le microfilm, réservés pour tous pays.

Conception graphique couverture : DGM
Photos : Analyse de la mousson africaine, ©IRD, Jean-Louis Rajot (couverture),
Agriculture Tunisie, ©IRD, Vincent Simonneaux (4^e de couverture)
Réalisation / impression : DILA
©Ministère des Affaires étrangères et européennes, 2011
ISBN : 978-2-11-098742-6
ISSN : 1249-4844

PRÉAMBULE

Conformément aux TDR et aux recommandations du Comité de pilotage, le rapport de l'évaluation du programme¹ «coopération pour la recherche universitaire et scientifique (CORUS 1)», réalisé d'avril 2008 à octobre 2008, comporte les rubriques suivantes :

- une présentation générale du programme : organisée à partir des données recueillies et des observations, elle fait le point sur les différents éléments constitutifs du programme (contexte, contenu, acteurs, chronogramme, budget). Cette partie permettra de donner une vision globale du programme. Elle permet au lecteur de se familiariser avec le programme CORUS mais aussi de fournir une liste d'indicateurs qui seront utilisés par la suite pour l'évaluation critique ;
- une présentation méthodologique de l'évaluation : les approches adoptées, les techniques utilisées et les étapes suivies pour réaliser cette évaluation sont détaillées afin de justifier du caractère scientifique de la démarche de l'évaluation ;
- une analyse panoramique des projets CORUS 1 : cette partie, réalisée sur la base des réponses à un questionnaire et sur les rapports finaux remis par les équipes, permet de broser les principaux traits des projets CORUS 1 sous différents angles de vue que sont : l'organisation des équipes, la dimension partenariale, le budget, et un avis des équipes sur CORUS 1 ;
- des études locales : dans cette partie, les quatre études de cas – Cameroun, Madagascar, Sénégal, Burkina Faso –, cf. annexe du rapport ;
- une synthèse des réponses aux questions évaluatives : dans cette partie, les questions retenues pour réaliser l'évaluation sont discutées de manière à apporter des réponses sur la base d'une synthèse des données fournies par les études locales, les questionnaires mais également la documentation et les entretiens avec les acteurs clés du programme ;
- des conclusions générales et des recommandations opérationnelles sont formulées à partir des résultats des hypothèses.

Nous profitons de cette occasion pour remercier vivement les responsables du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), des Services de coopération et d'action culturelle (SCAC) des pays ayant fait l'objet d'une étude locale et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ainsi que les responsables des recherches menées dans le cadre de ce programme pour leur disponibilité et l'accueil réservé à nos demandes.

Nous tenons également à souligner le soutien efficace apporté par l'équipe qui a participé à la réalisation de cette évaluation :

- Michaële Groshans : collaboratrice scientifique ;
- Abdou Ramani Traore (Burkina Faso), Benjamin Andriamihaja (Madagascar), Ansoumana Sane (Sénégal) : responsables des enquêtes menées au Sud ;
- Giv Mesgarzadeh : assistant scientifique.

1- Il est consultable dans son intégralité sur le site Internet du MAEE.

SYNTHÈSE

1. Introduction à l'évaluation de CORUS 1 (2001-2008)

➔ Le programme Coopération pour la recherche universitaire et scientifique (CORUS 1) est un programme (Fonds de Solidarité Prioritaire – FSP N°2001-22) financé par le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) qui s'est déroulé du 11 septembre 2001 à fin novembre 2008 pour un montant total de 4 millions d'euros. Ce programme avait quatre objectifs :

- mettre en œuvre une recherche de qualité, productrice de savoirs nouveaux ;
- promouvoir une dynamique d'échange et de travail en commun entre les communautés scientifiques des pays du Sud et les communautés scientifiques françaises ;
- contribuer à la formation à la recherche et par la recherche des cadres nationaux des universités, grandes écoles et établissements de recherche des pays du Sud ;
- mettre l'excellence scientifique au service du développement.

Il a concerné 45 équipes de recherche travaillant en partenariat Nord-Sud, dotées d'un financement compris entre 45 000 et 75 000 euros.

La présente évaluation finale est une évaluation externe organisée par la direction en charge de la recherche et de la coopération scientifique (CSU/R) au sein du MAEE.

Selon les Termes de référence (TDR), cette évaluation « comporte nécessairement deux dimensions :

- une évaluation avec un double objectif, à la fois opérationnel (résultats et effets des activités) et institutionnel (responsabilités des acteurs, modalités de partenariat, visibilité...);

- une portée stratégique sur les enjeux de la coopération scientifique de la France avec l'Afrique en tenant compte du nouveau jeu des acteurs ».

La finalité de l'évaluation est de fournir aux instances de décision les éléments d'analyse et de réflexion permettant d'optimiser son dispositif de coopération scientifique avec les pays relevant de la ZSP d'Afrique et d'Océan indien.

Pour aboutir à ces résultats, il était demandé à l'équipe d'évaluation :

- de mesurer les résultats et impacts des opérations de recherche soutenues par CORUS ;
- d'évaluer le dispositif de pilotage et les mécanismes mis en place ;
- de mettre en perspective les résultats de l'analyse pour, au regard de ce programme, faire des propositions allant dans le sens d'un nouvel outil fédérateur des actions de la coopération scientifique.

Comme précisé dans les TDR, le travail principal consistait à évaluer le programme, selon les critères communément reconnus dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques. S'y ajoutaient les critères de lisibilité et de visibilité du programme. Pour synthétiser l'ensemble de ces critères et permettre de répondre aux interrogations soulevées par le programme CORUS 1, il a été choisi de retenir un certain nombre de questions abordant, tour à tour, la stratégie du programme, le renforcement des capacités des pays partenaires, l'implication des chercheurs français et la gestion du programme.

Tableau 1. Questions de l'évaluation

Stratégie du programme

Question 1	CORUS a-t-il nourri les orientations générales de la politique française d'aide publique au développement (thématiques et stratégies) ?
Question 2	Quel est l'apport spécifique de CORUS au regard des autres instruments français gérés par l'administration centrale, les SCAC, les agences, les opérateurs de recherche et autres intervenants ?
Question 3	Quel est le positionnement de CORUS dans le jeu, en constante évolution, des acteurs multilatéraux, bilatéraux et panafricains de la coopération scientifique avec les pays africains ?

Renforcement des capacités en Afrique et Océan indien

Question 1	CORUS correspond-il à une demande politique, scientifique et sociale des pays ?
Question 2	Quels sont les résultats de CORUS au regard de ses 4 objectifs ?
Question 3	Le programme laisse-t-il espérer un renforcement durable des équipes de recherche du Sud, en termes de cohésion et visibilité nationale/régionale/internationale, de capacité à avoir une réelle maîtrise dans les choix scientifiques et à proposer des solutions pensées localement aux problèmes de développement ?

Implication des acteurs de la recherche scientifique française

Question 1	Quel intérêt a présenté CORUS pour les institutions françaises d'enseignement supérieur et de recherche ?
Question 2	Le programme a-t-il contribué à entretenir un vivier de scientifiques à même de s'impliquer durablement dans les problématiques de recherche pour le développement ?

Gestion du programme

Question 1	Les différentes structures (administration centrale, secrétariat exécutif à l'IRD, comité des experts, comité de pilotage, SCAC, AFD) mises en place ont-elles bien rempli leurs missions ?
Question 2	Quelle a été la qualité de la mobilisation des ressources, du suivi (de la gestion des imprévus, de la communication sur le programme) ?

Pour répondre à ces questions, l'équipe chargée de ce travail a mis en œuvre une méthodologie cherchant à prendre en compte les spécificités du programme :

- CORUS est un programme particulier qui regroupe en son sein des projets. Il y a donc plusieurs échelles d'analyse qu'il convenait d'intégrer dans l'évaluation ;
- CORUS est mis en œuvre dans un champ géographique très vaste correspondant à la Zone

de Solidarité Prioritaire de la coopération française avec des partenariats multiples.

De ce fait, la méthode adoptée visait à réaliser à la fois une approche globale du programme et une approche spécifique de certains projets, complétées par une approche « terrain » et une approche synthétique. Différents outils ont donc été utilisés pour aboutir à une compréhension globale et une analyse critique de CORUS 1 :

- des études dans les principaux pays concernés par le projet qui se sont toutes déroulées selon un canevas commun permettant de pouvoir comparer les résultats et aboutir à des conclusions de portée générale ; elles sont présentées de manière synthétique dans le rapport pour avoir une vision éclairée sur la mise en œuvre du programme dans ces 4 pays qui concentrent 80% des projets CORUS 1 ;
- un questionnaire envoyé aux équipes du Nord et du Sud visant à recueillir à la fois des données pertinentes pour l'analyse du programme (indicateurs quantitatifs) mais également de rassembler les opinions des équipes de recherche sur les différents aspects du programme ;
- la lecture attentive d'une importante documentation à disposition qui concernait aussi bien le « management » du programme, les différents projets mis en œuvre, que le cadre contextuel et stratégique dans lequel le programme CORUS 1 s'est déroulé ;
- des entretiens avec les principaux responsables du programme permettant de croiser les informations et d'obtenir un éclairage sur différents aspects du programme à travers la vision de ces promoteurs.

L'ensemble de ces données a été synthétisé pour aboutir à la rédaction de conclusions permettant de mettre en exergue à la fois les atouts et les faiblesses du programme CORUS 1, tout en veillant à interpréter ces remarques dans le contexte global dans lequel le programme a été mis en œuvre.

2. La stratégie du programme

2.1 CORUS : un instrument au service des orientations générales thématiques et stratégiques de la politique française d'aide publique au développement

Des priorités thématiques inscrites dans la stratégie de la coopération française et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

➔ La place et les orientations du programme doivent être étudiées à l'aune de l'évolution des dispositifs et des stratégies de l'État entre 2001 et 2008, période de référence pour le projet.

En effet, le programme CORUS 1 a été mis en œuvre entre la réforme de la politique de coopération au développement orchestrée à partir de 1998 et l'application pour le budget 2006 d'une nouvelle procédure budgétaire initiée par la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) qui précède la Révision générale des politiques publiques (RGPP) en cours. Dans ce cadre mouvant, le programme a dû s'adapter aux changements progressifs de la stratégie française en termes de coopération internationale et de gestion des affaires publiques.

Ce cadrage met en lumière à la fois l'évolution opérationnelle qui a concerné le programme mais également tout l'intérêt de ce programme qui, 7 ans après, conserve toute sa pertinence. Les objectifs et les résultats attendus du programme CORUS 1 correspondent encore aujourd'hui pleinement aux priorités thématiques de la coopération française telles que définies à la fois en Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID)² et dans les documents officiels produits par le MAEE³.

La coopération universitaire et scientifique avec les PED a retrouvé toute sa priorité et sa pertinence lors des deux derniers CICID qui ont fixé, notamment, les objectifs suivants : « La France œuvrera pour que l'enseignement supérieur retrouve toute sa priorité dans les stratégies de développement. La coopération universitaire avec les pays africains sera rénovée afin de conforter des pôles d'excellence régionaux et de favoriser l'adoption par les universités africaines du schéma (européen) LMD. La création de formations d'excellence, en partenariat avec des consortiums d'universités françaises et des cursus intégrés permettant d'insérer le temps de formation en France et en Europe dans des parcours

2- 7^e réunion du CICID - Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 19 juin 2006, Relevé de conclusions, Juin 2006 et 6^e réunion du CICID - Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 18 mai 2005, Relevé de conclusions, Mai 2005

3- MAEE, Mémoire de la France sur ses politiques et programmes en matière d'APD, Décembre 2007

de formation sera privilégié». La France souhaite « renforcer sa coopération avec les grands pays émergents en mettant l'accent sur la formation des élites et sur la coopération scientifique et universitaire avec ces pays. Une stratégie de recherche au service du développement sera élaborée ». Il s'agit enfin de « favoriser l'expression des pays du Sud sur les grands défis qu'affronte notre planète ».

Sur le plan thématique, le programme rejoint à la fois les préoccupations du CICID mais également les Objectifs du millénaire pour le développement. Parmi les thématiques qui ont réuni le plus de recherches, trois sont focalisées sur l'environnement et la santé (Santé et environnement des sociétés, gestion durable des écosystèmes naturels et anthropisés, améliorations des productions végétales et animales et processus d'élaboration de la qualité) qui sont des objectifs prioritaires pour le millénaire. Ainsi, comme le résume un de ses protagonistes, « toute l'originalité et la modernité du programme CORUS réside dans son ambition de réduire la "fracture scientifique", anticipant ainsi de plusieurs années les Objectifs du millénaire des Nations unies⁴ ».

Ceci permet d'inscrire la coopération scientifique internationale dans la droite ligne de la tradition française qui a encouragé les recherches appliquées, particulièrement en agriculture et en médecine tropicale, choix qui découle très directement des décisions scientifiques prises par les gouvernements coloniaux. Cela correspond, aujourd'hui, au rôle capital qu'ont plus que jamais à jouer la recherche agricole et le développement technologique pour améliorer l'accès à l'alimentation afin d'atteindre les OMD.

Sur le plan de la recherche proprement dite et du renforcement des compétences locales, le programme CORUS 1 répond parfaitement aux objectifs affichés du Document de politique transversale (DPT) du gouvernement français⁵, rappelé dans le mémorandum⁶ : l'objectif n° 5 est de « promouvoir le développement par la culture, la formation et la recherche (du point de vue du citoyen) » et l'objectif n° 6 de « contribuer

au développement du Sud par le partenariat scientifique et technologique (du point de vue du citoyen) ». En France, comme au plan international, la recherche est reconnue comme le « nerf de la guerre » dans une économie de la connaissance toujours plus mondialisée, et comme le substrat indispensable à un enseignement moderne, ouvert sur son environnement sociétal et naturel. Les capacités scientifiques et technologiques étant à la base de la compétitivité, les pays ayant de faibles capacités se paupériseront si aucune ouverture scientifique ne leur est offerte. Afin de combler le fossé technologique, les documents stratégiques du MAEE, et les programmes comme CORUS 1, prennent donc en compte la nécessité d'accroître les interactions entre les secteurs public et privé, entre le Nord et le Sud et entre les riches et les pauvres.

Un programme scientifique qui met en avant la coopération française en Afrique

➔ À la lecture des études locales, une phrase sonne comme le tonnerre, tirée des conclusions de celle effectuée à Madagascar, et qui pourrait, malheureusement, être reprise telle quelle, presque sans nuance, pour chacun des trois autres pays de référence : « la recherche scientifique à Madagascar a toujours été un secteur délaissé et non prioritaire pour tous les gouvernements qui se sont succédé... La France a toujours joué un rôle de premier plan à travers les organismes de recherche français installés à Madagascar depuis de nombreuses décennies ».

De fait, CORUS 1 permet de donner un appui à la recherche scientifique en Afrique qui « est et restera prioritaire pour la coopération française » selon les déclarations faites par les membres du CICID et le Livre blanc⁷ qui défend : « des priorités géographiques avec la place de l'Afrique - Méditerranée et un focus sur des pays à identifier pour lesquels un dispositif de financement du développement sera mis en place ».

4- Sonia Zannad, secrétariat exécutif CORUS, IRD, in « Le programme CORUS, au cœur d'une coopération moderne », Echosud, n°17, Commission universitaire pour le développement, Bruxelles

5- Projet de Loi de Finances pour 2008, Document de politique transversale : Politique en faveur du développement

6- MAEE, Mémorandum de la France sur ses politiques et programmes en matière d'APD, Décembre 2007

7- La France et l'Europe dans le monde, sous la présidence d'Alain Juppé et de Louis Schweitzer, Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France, 2008 – 2020, 137 p.

Avec 16 pays africains qui ont participé à CORUS 1, on peut estimer que plus de 400 chercheurs africains (pour mémoire 408 chercheurs du Sud⁸ ont participé au programme comprenant des chercheurs africains et de rares équipes d'autres continents) ont été impliqués sur un total de 640 chercheurs ayant participé au programme, soit 61,2%, touchant à la fois le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest, australe et centrale ainsi que Madagascar. Seuls 6 projets ont concerné d'autres territoires : les Territoires palestiniens (2 projets), le Liban (2 projets), le Vietnam (1 projet) et le Laos (1 projet). De ce fait, l'engagement géostratégique de la France au plan mondial et le rôle réservé à l'Afrique dans cette vision de la coopération publique au développement sont visibles à travers l'analyse des pays et des institutions du Sud sélectionnés par CORUS 1.

Ceci est d'autant plus important que l'Afrique occupe non seulement une place subsidiaire dans la globalité des échanges de coopération scientifique entre la France et les PED, mais qu'en comparaisons nationales, le nombre d'actions menées dans les principaux pays concernés est également largement inférieur à celui constaté en Asie, en Amérique latine et au Maghreb. Selon un rapport du HCCI⁹, les premiers pays africains impliqués dans la coopération universitaire avec la France sont Madagascar et le Sénégal avec 44 actions, suivis par le Cameroun, avec 41 actions. En Asie, la Chine regroupe 345 actions de coopération, le Vietnam 115 et l'Inde 36. En Amérique latine, le Brésil rassemble 242 projets de coopération, le Mexique 128 et l'Argentine 95. Et pour le Maghreb, le Maroc vient en tête avec 176 actions, suivi par la Tunisie, 154, et l'Algérie, 140.

Parmi les pays concernés par le programme, on remarque que certains pays ont fait l'objet d'une forte concentration. C'est le cas du Burkina Faso, du Cameroun, de Madagascar (6 projets dans ces pays) et du Sénégal (5 projets) qui accueillent plus de la moitié des projets mis en œuvre dans le cadre de CORUS 1. Il est enfin à noter que le programme s'est ouvert à d'autres pays (en Asie et dans les Caraïbes). Ceci a été fait sans véritables résultats significatifs

(beaucoup de projets ont été abandonnés ou ont pris beaucoup de retard dû aux difficultés de communication).

2.2 Conclusions et recommandations

➔ Le tableau 2 (ci-après) vise à donner un aperçu général des forces et des faiblesses du programme qui nous ont permis d'émettre des conclusions et des recommandations.

De manière générale, l'étude a relevé, sur les deux niveaux d'analyse – le programme en lui-même et la stratégie de coopération de la France en matière de coopération scientifique – :

- qu'il est à la fois nécessaire d'encourager la diplomatie française à poursuivre dans la voie de l'appui à la recherche en coopération Nord-Sud, pour laquelle la France joue depuis de nombreuses décennies un rôle moteur ;
- qu'au vu des résultats observés lors de la mise en œuvre d'un tel programme, il est important que la coopération française continue à s'appuyer sur des programmes de type CORUS 1.

La tableau 3 (ci-après) présente une synthèse des recommandations par acteurs responsables, par indicateurs de réussite au regard des délais estimatifs.

Pour autant, un certain nombre de points restent à améliorer pour renforcer l'efficacité, la visibilité et la lisibilité de ces actions. Ainsi, à l'issue de cette analyse critique, l'ensemble de ces conclusions ont conduit à formuler des recommandations qui ont été scindées en deux grands types :

- des recommandations à visée stratégique qui concernent principalement la stratégie de recherche en coopération Nord-Sud de la France (recommandations de 1 à 6) ;
- des recommandations portant spécifiquement sur le programme CORUS 1¹⁰.

8- Chiffre obtenu pour les 43 équipes (l'ensemble des équipes de CORUS 1) par extrapolation de la moyenne par équipe obtenue pour les 35 équipes dont nous avons les informations.

9- Haut Conseil de la coopération internationale, Enquête sur les relations des universités avec les pays en développement : analyses par zone géographique et par pays, Paris, Septembre 2007

10- Sont annexées ainsi qu'au rapport sur CD-ROM et Internet, les versions – en langue française et anglaise – d'une note conclusive sur le programme CORUS 1 (2001-2008). Elle émane de la Direction des politiques de mobilité et d'attractivité – sous-direction des échanges scientifiques et de la recherche.

**Tableau 2. Atouts et faiblesses du programme CORUS 1
(extrait du rapport d'évaluation)**

Atouts	Faiblesses
<p>Un programme correspondant aux orientations stratégiques du MAEE au niveau de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ la concentration géographique : l'Afrique ; ■ un domaine porteur de développement et dans lequel le savoir-faire français est reconnu au plan international : la recherche ; ■ des thématiques suscitant l'intérêt de la France et de ses partenaires. <p>Rôle déterminant de la France par son soutien depuis des décennies à la recherche et la formation universitaire en Afrique.</p>	<p>Position délicate de la coopération française en matière de recherche face à la faiblesse institutionnelle et structurelle des pays de la ZSP, rendant difficile la mise en œuvre de « l'effet levier » de CORUS 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ difficulté pour les chercheurs africains de mobiliser du temps hors enseignement ; ■ faible implication politique (autorités universitaires et ministérielles) dans le soutien au domaine de la recherche (et ce, même pour l'ouverture des équipes à des programmes internationaux) ; ■ budgets publics africains pour la recherche et la formation supérieure extrêmement faibles.
<p>Diversité thématique prenant en compte les Objectifs du millénaire pour le développement.</p>	<p>Part des sciences sociales relativement modeste.</p>
<p>Reconnaissance des atouts du programme CORUS 1 par le MAEE par la mise en place et le financement de CORUS 2 et d'AIRES-Sud (misant sur la valorisation des résultats scientifiques en termes économiques, industriels et professionnels).</p>	<p>Faible prise en compte des partenaires multilatéraux (Union européenne) sous une forme de partenariat scientifique ou de co-financement.</p>
<p>Importante participation : 640 chercheurs dont 408 du Sud (soit 64 %) et 232 du Nord.</p> <p>Implication d'institutions universitaires et de centres de recherche qui n'ont pas pour vocation et pour cadre de travail principal la coopération internationale et le développement (60 %).</p> <p>Appréciation très positive du programme CORUS 1 par les scientifiques.</p>	<p>Difficulté d'atteindre les deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ l'excellence scientifique ; ■ la coopération avec un partenaire du Sud qui exige une compréhension culturelle et une adaptation aux besoins des pays du Sud.
<p>Très forte implication des jeunes chercheurs des pays de la ZSP.</p> <p>Très forte mobilité des chercheurs : établissement d'une dynamique d'échange.</p>	<p>Faible participation des jeunes chercheurs du Nord.</p>
<p>Partenariat réellement mis en œuvre : importance de l'implication des scientifiques du Sud dans la formation des partenariats (56 % des partenariats faisant suite à des collaborations antérieures, 2/3 des nouveaux partenariats sont à l'initiative des pays du Sud).</p>	<p>Pas d'évolution globale par rapport au schéma du partenariat classique « senior du Nord » en appui aux équipes du Sud.</p>

Atouts	Faiblesses
<p>Organisation de 6 réunions thématiques à Antananarivo (Madagascar), Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Cotonou (Bénin), Yaoundé (Cameroun), Rabat (Maroc) et Dakar (Sénégal) en Afrique, permettant de valoriser et capitaliser le travail effectué dans les différents domaines de CORUS 1.</p> <p>Impact local en termes de renforcement des capacités scientifiques (au Sud) et d'équipements modernes des laboratoires et instituts impliqués dans CORUS 1 : reconnaissance des équipes sélectionnées évoquant un « label CORUS ».</p>	<p>Dynamiques de valorisation globalement faibles et tardivement intégrées dans le programme.</p> <p>Faible insertion dans les réseaux scientifiques internationaux.</p> <p>Pas d'évolution du statut des chercheurs et des politiques nationales de la Recherche dans les pays partenaires en Afrique.</p> <p>Faible implication des autres acteurs du développement au sein des équipes CORUS (2%).</p> <p>Transfert vers le développement des résultats scientifiques encore embryonnaire : partenariats avec le secteur industriel presque totalement inexistant par manque d'expérience et de temps (aucun brevet délivré et aucun contrat industriel signé).</p>
	<p>Durée du projet courte au regard des projets mis en œuvre par d'autres bailleurs de fonds, par rapport aux enjeux scientifiques et aux enjeux de formation des jeunes chercheurs (doctorants).</p>
<p>Début de cofinancement des projets CORUS (couvrant principalement les frais de gestion).</p> <p>Budget satisfaisant des équipes qui ne sont pas financées dans leurs pays (notamment par la modernisation de l'équipement scientifique des laboratoires).</p>	<p>Montant financier accordé à chaque projet relativement faible au regard d'autres projets similaires soutenus par d'autres pays occidentaux.</p>
<p>Processus de sélection et de suivi clairement définis.</p> <p>Implication du Comité des experts.</p>	<p>Méthodologie d'évaluation pas uniforme (certains projets ayant fait l'objet de missions de terrains, d'autres non).</p> <p>Absence de rapports finaux de recherche.</p> <p>Plusieurs évaluations finales de projet pas finalisées.</p>
	<p>Manque de visibilité du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ site Internet ne mettant pas en évidence la dynamique et les résultats du programme ; ■ absence de traduction de la documentation générale.
<p>Bonne gestion globale de l'ensemble du programme (les difficultés ont été surmontées).</p> <p>IRD reconnu comme un excellent gestionnaire central du programme CORUS 1 par le MAEE, fonction reconduite dans le cadre de CORUS 2 et d'AIRES-Sud.</p>	<p>Gestion locale à améliorer pour rapprocher les chercheurs entre eux et créer une dynamique locale (absence de réunions de coordination entre chercheurs et d'ateliers de formation).</p> <p>Grands retards pris dans l'exécution du programme par manque de financements du côté français.</p>

**Tableau 3. Synthèse des recommandations
(extrait du rapport d'évaluation)**

N°	Recommandations	Acteurs responsables	Indicateurs de réussite	Délais
1	Élaborer une véritable stratégie française de coopération scientifique Nord-Sud pour le développement.	MAEE, en collaboration avec le MESR, autres acteurs français et étrangers de la coopération au développement.	1) un document stratégique (décliné en axes opérationnels) est élaboré par le MAEE ; 2) le document MAEE est avalisé par le gouvernement français par le biais du CICID.	1) 12 mois 2) 24 mois
2	Donner une dimension européenne à la stratégie française de coopération scientifique pour le développement.	MAEE en coordination avec le MESR et les représentants diplomatiques de la France auprès de l'Union européenne ; DG Développement et DG Recherche de l'Union européenne.	1) quelques institutions de recherche membres des programmes CORUS et similaires sont intégrées à des réseaux européens et internationaux de recherche ; 2) quelques institutions de recherche membres des programmes CORUS et similaires sont associées à des initiatives scientifiques intégrant le 7 ^e programme cadre de recherche européenne ; 3) le 8 ^e programme cadre de recherche européenne modifie sa composante de coopération internationale pour aborder plus directement les questions de développement dans les pays du Sud, tout en ouvrant ses critères de participation de manière à pouvoir intégrer les meilleures équipes scientifiques des pays en développement ; 4) les gouvernements européens, par le biais de leurs agences de coopération au développement et/ou de leurs ministères des Affaires étrangères, négocient la mise en place d'actions concertées en faveur de la recherche partenariale avec les pays en développement.	1) d'ici 2011 2) d'ici 2011 3) d'ici 2013 4) 18 à 24 mois (au plus tard à l'échéance des programmes CORUS 2 et AIRES-Sud).
3	Harmoniser les outils de la coopération française au niveau des pays de la ZSP.	MAEE, ambassadeurs et institutions françaises de coopération dans le domaine de la recherche.	1) amélioration du taux de cofinancement des projets mis en œuvre ; 2) augmentation du financement des jeunes chercheurs du Sud (formation doctorale) ; 3) intégration des éléments de la stratégie dans les DCP pays ; 4) meilleure visibilité de l'action française dans le domaine de la recherche dans les pays de la ZSP.	36 mois

N°	Recommandations	Acteurs responsables	Indicateurs de réussite	Délais
4	Appuyer le renforcement institutionnel dans la recherche et l'enseignement supérieur au Sud.	MAEE, ambassades de France, ministères de tutelle des gouvernements des pays partenaires, décanats et directions des universités des pays partenaires.	1) avec l'appui de la France, les gouvernements des principaux pays partenaires de la coopération scientifique française élaborent une véritable politique de la recherche et de la formation scientifique nationale dégageant les objectifs à atteindre, les moyens à activer, les conditions cadres, et le rôle de la coopération internationale dans ce cadre. Ces politiques engagent les gouvernements et facilitent l'extension de programmes bi- ou multilatéraux de recherche en coopération ; 2) les universités et centres de recherche des équipes sélectionnées dans le cadre de programmes de coopération scientifique avec la France s'engagent formellement et contractuellement en appui à ces collaborations ; ces accords spécifient les contreparties offertes par les universités en appui aux projets et à leurs responsables.	1) et 2) 24 mois
5	Mettre en œuvre une stratégie de développement régional à travers un programme « pôles de compétences scientifiques en réseau ».	MAEE, en concertation avec le MESR et d'éventuels autres bailleurs de fonds régionaux et internationaux ; écoles doctorales régionales.	1) une décision de principe est prise par le MAEE après approbation d'un concept et d'un plan de mise en œuvre ; 2) le programme « pôles de compétences scientifiques » est lancé par le MAEE.	- 6 à 12 mois pour la définition du concept et d'un plan de mise en œuvre ; - 18 à 24 mois pour la prise de décision ; - 30 à 36 mois pour le lancement du nouveau programme.
6	Favoriser la coopération décentralisée en faveur de la recherche partenariale avec les pays du Sud.	MAEE, en accord avec les régions impliquées dans la coopération décentralisée.	Un accord entre le MAEE et un certain nombre de régions est formalisé en faveur de la coopération scientifique en développement en faveur d'un partenariat avec les universités des dites régions et de leurs homologues du Sud pour renforcer les projets sélectionnés dans le cadre des programmes successeurs à CORUS 2 et AIRES-Sud.	D'ici à 2010 (échéance des programmes actuels et lancement de nouvelles initiatives émanant du MAEE).
7	Restreindre le champ d'action aux pays du continent africain.	MAEE.	Le prochain programme de coopération scientifique initié par la France à l'inspiration de CORUS 1 et 2 concentre son action sur les pays africains.	Mise en place du programme successeur à CORUS 1 et 2, au plus tard en 2010.

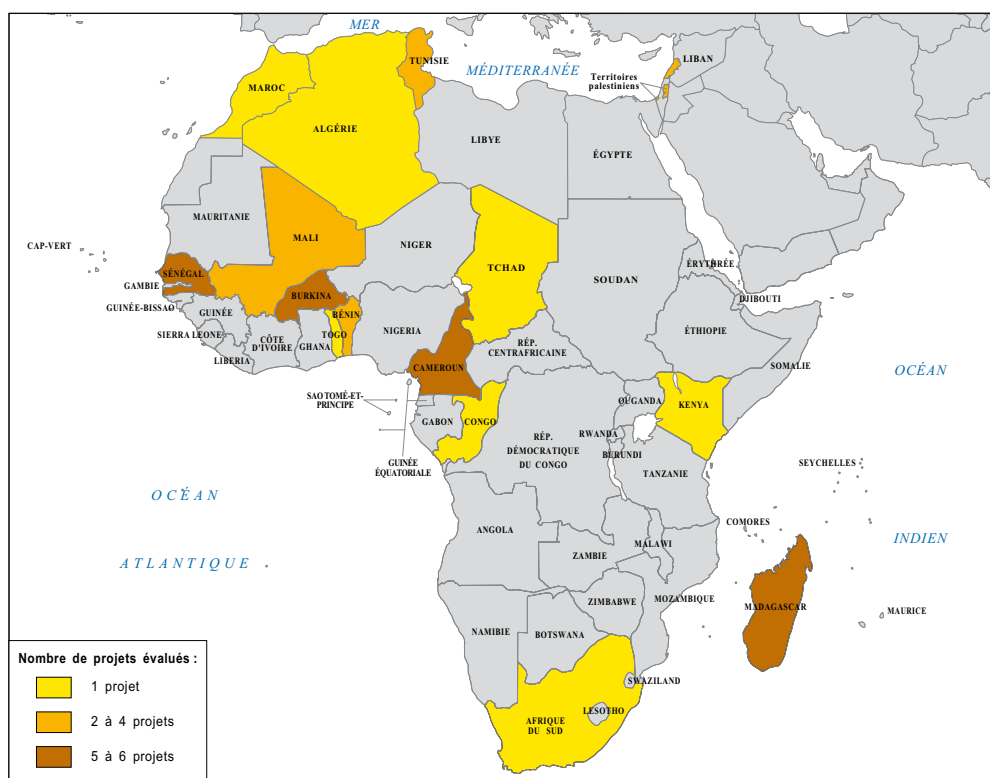
N°	Recommandations	Acteurs responsables	Indicateurs de réussite	Délais
8	Poursuivre des programmes de type recherche partenariale et interdisciplinaire.	MAEE, MESR.	1) un document de projet est établi en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la recherche (ANR, MESR) et après validation de thématiques porteuses et d'une stratégie globale pour la recherche du MAEE ; 2) le document MAEE est avalisé par le gouvernement français.	1) 24 mois 2) 28 mois
9	Encourager l'adoption de pratiques plus responsables dans la coopération scientifique Nord-Sud.	MAEE, MESR et éventuels autres bailleurs de fonds ; ambassades de France dans les pays concernés ; organismes de coordination dans les pays de concentration ; opérateur responsable de la mise en œuvre du programme ; ministères africains de tutelle ; universités africaines et françaises engagées dans les programmes.	1) les futurs programmes inspirés de CORUS indiquent les modalités d'engagement des partenaires scientifiques et ministériels et la nature de leurs contreparties ; les projets sélectionnés voient leur budget global constitué d'une contrepartie émanant des institutions universitaires et ministérielles couvrant au minimum 20 % des charges de réalisation du projet ; 2) les futurs programmes inspirés de CORUS introduisent des financements complémentaires, internes aux financements MAEE ou provenant de sources externes, permettant le soutien financier aux jeunes chercheurs en formation ; 3) les futurs programmes inspirés de CORUS octroient des budgets à hauteur maximale de 150 000 euros.	1) et 2) d'ici 2010 ; 3) d'ici 2015.
10	Planifier la place de la formation doctorale et celle de la valorisation dans les projets de recherche.	MAEE (pour l'établissement de nouvelles règles aux futurs programmes) ; équipes de projets (pour leur respect et leur application).	1) les futurs programmes de coopération scientifique se déroulent sur un période effective de recherche de 4 ou 5 années ; 2) dans le cadre de ces nouvelles prescriptions, les doctorants engagés dans les projets soutiennent leur thèse avant l'achèvement du projet ; 3) dans le cadre de ces nouvelles prescriptions, les responsables de projet finalisent leurs recherches en consacrant le temps nécessaire à la valorisation scientifique et économique des résultats acquis.	1), 2) et 3) d'ici 2010.
11	Valoriser mieux les recherches scientifiques par un budget partiellement conditionné par la diffusion des résultats.	Opérateur responsable de la mise en œuvre du programme ; responsables scientifiques de chaque projet.	1) tous les futurs programmes de recherche en coopération lancés par la France intègrent la valorisation économique et sociétale des projets comme critère de sélection ; 2) la totalité des responsables des projets remettent leur rapport final scientifique dans les délais, sauf cas de force majeure.	1) durant les premiers mois consacrés à la sélection des propositions de recherche ; 2) au plus tard, 4 mois avant l'échéance du programme.

N°	Recommandations	Acteurs responsables	Indicateurs de réussite	Délais
12	Améliorer l'interaction entre les acteurs de la recherche et les praticiens du développement.	Opérateur responsable de la mise en œuvre du programme ; responsables scientifiques des projets ; acteurs du développement (bureaux d'études, ONG, bailleurs de fonds) ; entreprises.	1) tous les futurs programme de recherche en coopération lancés par la France intègrent l'insertion d'acteurs du développement dans les recherches comme critère de sélection ; 2) une grande partie des projets ont intégré des acteurs du développement dans les recherches.	1) et 2) durant les premiers mois consacrés à la préparation et sélection des propositions de recherche.
13	Mettre en action une animation nationale dans les principaux pays de concentration.	MAEE et opérateur responsable de la mise en œuvre du programme, en phase initiale ; organisme de coordination scientifique nationale, désigné par la suite.	1) un organisme de coordination scientifique nationale est désigné dans chaque pays de concentration de projets de coopération scientifique dans le cadre de programmes soutenus par la France ; 2) un programme de travail présenté par l'organisme de coordination est approuvé par les instances directrices du programme ; 3) une journée scientifique est organisée chaque année par le dit organisme de coordination scientifique ; 4) l'organisme de coordination scientifique et des représentants de plusieurs projets sont invités à participer aux journées de promotion scientifique lorsqu'elles existent dans le pays en question ; 5) un à deux ateliers de formation sont organisés annuellement au bénéfice des chercheurs impliqués dans les projets de recherche.	1) 3 mois après le lancement effectif du programme dans un pays de concentration ; 2) 6 mois après le lancement effectif du programme dans un pays de concentration ; 3) une journée scientifique par année de réalisation du programme ; 4) annuellement, un à deux ateliers.
14	Distinguer suivi-conseil et évaluation externe des projets de recherche.	Opérateur responsable de la mise en œuvre du programme (pour la conception et l'organisation du travail) ; comité scientifique ; experts indépendants ; chercheurs responsables des projets de recherche.	1) le suivi-conseil permet de limiter le nombre de projets interrompus en cours d'existence ; 2) chaque projet est évalué à deux reprises, à mi-parcours et à son achèvement après remise du rapport scientifique final ; 3) un voyage d'experts est effectué au moins une fois sur le terrain où s'effectue le projet au cours de son déroulement ; 4) des rapports sont rédigés tant pour les suivis que pour chaque évaluation.	1), 2), 3) et 4) d'ici 2010
15	Mettre en place des instruments de communication plus efficaces.	IRD, avec la contribution des différentes équipes de recherche africaines et françaises ; en accord avec le MAEE.	Un nouveau site Internet est créé regroupant les programmes CORUS 2 et AIRE-Sud, directement atteignable sur la toile.	6 mois

ANNEXES

Annexe 1. Projets de recherche par pays

Projets CORUS 1 évalués positivement à mi-parcours en Afrique et au Proche-Orient



Liste de l'ensemble des projets évalués à mi-parcours dans le monde

Pays	Nombre des projets évalués positivement à mi-parcours	Pays	Nombre des projets évalués positivement à mi-parcours
Afrique du Sud	1	Mali	3
Algérie	1	Maroc	1
Bénin	3	Nigeria	0
Burkina Faso	5	Sénégal	5
Cameroun	6	Tchad	1
Congo	1	Territ. palestiniens	2
Kenya	1	Togo	1
Laos	1	Tunisie	2
Liban	2	Vietnam	1
Madagascar	6		
Total		43	

Tableau 4. Liste des projets de recherche réalisés par pays

Pays coordonnateurs	Nb.	Problématiques	Pays partenaires (ZSP)
Afrique du Sud	1	« référents historico-culturels et environnementaux dans les recompositions territoriales sud-africaines, françaises et marocaines »	Maroc
Algérie	1	« maîtrise à distance de la sûreté des installations industrielles par télémaintenance et télédiagnostic »	Maroc et Tunisie
Bénin	4	« connaissance des communautés végétales spontanées comme base de la gestion durable des écosystèmes forestiers : cas de quelques forêts du sud et du centre du Bénin » « variabilité climatique et production agricole au Bénin » « l'épilepsie au Bénin » « Les élites politiques et leur relations locales »	
Burkina Faso	5	« substances naturelles, médecine traditionnelle africaine, chimiorésistance, mitragyna » « recherche de l'explosion épidémique de leishmaniose cutanée, propositions pour son contrôle » « recherche de marqueurs génétiques de résistance/sensibilité aux trypanosomes chez les bovins » « connaissance et maîtrise des problèmes parasitaires de la pomme de terre au Sahel » « transferts des sols à faible teneur en eau »	Niger
Cameroun	6	« influence des fourmis sur l'environnement naturel et anthropisé d'Afrique équatoriale » « minéralogie, physico-chimie et applications céramiques des argiles de la région de Fomban » « eau, écosystèmes et développement sous les tropiques : cas du triangle Burkina Faso/Niger/Cameroun » « étude de la diversité génétique des principaux nématodes parasites des bananiers et plantains en Afrique de l'ouest et du centre » « valorisation de minéraux et matériaux argileux camerounais » « variabilité climatique et ses impacts »	Burkina Faso et Niger Côte d'Ivoire
Congo	1	« Variabilité climatique et ses impacts en Afrique équatoriale atlantique »	Gabon
Kenya	1	« Extractions de principes actifs : applications aux industries pharmaceutiques »	
Laos	1	« Zoonoses et neuro-hépatologie humaine en Asie du Sud-Est : cystériose et paragonimose en relation avec l'épilepsie ; distomatoses hépatiques en relation avec l'angiocholite et le cholangiocarcinome »	
Liban	2	« identités et territorialités palestiniennes » « Variabilité climatique en Méditerranée orientale et ses impacts sur l'hydrologie régionale »	Territoires palestiniens

Pays coordonnateurs	Nb.	Problématiques	Pays partenaires (ZSP)
Madagascar	6	<p>« évaluation de la biodiversité et conservation des ressources génétiques dans deux genres d'espèces ligneuses d'Afrique sahéenne et de Madagascar : Adansonia (baobabs) et Dalbergia (palissandres) »</p> <p>« ECABIOILA : étude de la capacité biotique des lagunes d'Andratoloharano, d'Ambinabile et d'Andriagansy »</p> <p>« protection électrique et électromagnétique appliquées aux problèmes de pollution des ressources en eaux potables posés par les déchets industriels et ménagers dans la ville d'Antananarivo et ses environs »</p> <p>« analyse de la durabilité de l'agriculture périurbaine dans l'agglomération d'Antananarivo »</p> <p>« maîtrise de la symbiose ectomycorhizienne en vue de la régénération d'arbres endémiques des forêts tropicales (Madagascar) et de l'amélioration de la fertilité des sols dans les agrosystèmes africains (Burkina Faso) »</p> <p>« transformation et gestion des paysages à Madagascar »</p>	<p>Sénégal</p> <p>Burkina Faso</p>
Mali	3	<p>« pratiques et gestion des agrosystèmes de savane au Mali et leurs conséquences sur les sols, les eaux et la biodiversité »</p> <p>« le projet de barrage de Talo ou la difficile gestion des ressources naturelles partagées dans le contexte actuel de décentralisation »</p> <p>« analyse des modèles et des processus de construction identitaire en situation urbaine »</p>	
Maroc	1	« valorisation de nouveaux matériaux d'électrode positive des batteries rechargeables au lithium à hautes densités d'énergie »	
Nigeria	1	« Développement intégré de la production laitière agropastorale »	
Sénégal	5	<p>« épopées africaines et littérature médiévale comparée : discours identitaire et formes de légitimation du pouvoir »</p> <p>« gestion des catastrophes naturelles par télédétection et SIG (GESCAN) »</p> <p>« gestion décentralisée des ressources naturelles dans une zone humide ouest africaine »</p> <p>« grandes familles épileptiques au Sénégal : étude phénotypique et génétique »</p> <p>« analyse et modélisation des interactions entre l'environnement, la dynamique des populations de vecteurs d'arborivores et le contact entre les hôtes et vecteurs »</p>	
Tchad	1	« N'Djaména, une grande métropole sahéenne, problèmes environnementaux et problématique de l'eau »	
Territoires palestiniens	2	<p>« mode d'entrepreneuriat dans les territoires palestiniens : entrepreneurs transmigrants, migrants de retour et locaux »</p> <p>« espace, conflits et sociétés urbaines dans la Palestine d'aujourd'hui »</p>	
Togo	1	« facteurs contemporains d'identification territoriale dans les villes d'Afrique sub-saharienne »	
Tunisie	2	<p>« détection, étude épidémiologique et analyse moléculaire de la variabilité du virus infectant certaines cultures maraichères et d'arbres fruitiers »</p> <p>« mutations des sociétés agro-pastorales et usages des ressources naturelles »</p>	Maroc
Vietnam	1	« traitement de la parole en langue vietnamienne »	

Annexe 2.

Extrait de la note conclusive¹¹ sur le programme CORUS 1 de coopération pour la recherche universitaire et scientifique (2001-2008)

Avec la contribution de Séverine Fogiel¹² et France de Hartingh, Paris le 28 avril 2009

Commentaires du ministère et questions ouvertes

Sur la conduite de l'évaluation¹³

⇒ En janvier 2008, la Sous-direction de la coopération scientifique et de la recherche du ministère des Affaires étrangères et européennes a décidé de faire évaluer le programme de Coopération pour la Recherche Universitaire et Scientifique CORUS 1 qui visait à faire émerger des pôles scientifiques de niveau international dans les pays du Sud, capables de susciter et de mener à bien des recherches utiles à leur développement. **L'interrogation était pertinente** et d'autant plus **opportune** que le programme avait déjà des successeurs, CORUS 2 et AIRE-Sud, avant même d'avoir pu être achevé. La démarche était donc fondée bien qu'elle n'ait pas associé *ab initio* le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pourtant intéressé par ses résultats. **Aujourd'hui**, bien que raisonnablement concluante, **cette évaluation n'est pas directement exploitable**, du moins dans son intégralité, car **ses « bénéficiaires »** sont majoritairement **en mutation**. La mobilité institutionnelle n'est plus l'apanage de maintes tutelles africaines ; elle atteint aussi tous les acteurs français, stratèges, bailleurs ou opérateurs, soumis à la réforme en cours des politiques et des structures publiques. L'ombre n'est pas encore dissipée.

Le déroulement de l'exercice n'a pas souffert des aléas de cette situation. Le mérite en revient aussi bien au Comité de pilotage pluraliste qui a su allier ampleur de vues et exigences de précisions, qu'aux consultants (l'Unité Cooperation@epfl de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne)

qui ont fourni un travail soutenu grâce au recours à une méthode rigoureuse, à une écoute patiente et au croisement de paramètres mûrement réfléchis. Les conclusions et **les recommandations** formulées **s'adressent d'abord au ministère des Affaires étrangères et européennes**, commanditaire conforté dans son rôle de **chef de file**, mais aussi **à tous les autres intervenants**, désormais à un titre ou à un autre responsables de la fécondité de leur mise en œuvre.

Les **objectifs de l'évaluation** étaient de **nature duale** et visaient l'analyse classique des mécanismes et des résultats du programme mais aussi une ambition stratégique qui devait tracer les perspectives propres à un outil fédérateur à la hauteur des enjeux : pareille commande supposait implicitement que soit définie une vision politique du rayonnement « stratégique » de la recherche scientifique française, que soient réunies les conditions d'une coopération réelle et durable avec les pays du Sud et que la recherche partenariale soit en mesure d'ouvrir la voie au développement. **Les consultants** n'ont pas inventé un outil miracle mais ont proposé un faisceau de mesures et d'instruments qui **apportent** aux prescriptions développées dans les termes de référence **des éléments de réponse** témoignant d'une juste mesure des enjeux.

Le **champ de l'évaluation** était **vaste** sur le plan spatial et difficile à cerner en raison de l'étirement de CORUS 1 dans le temps et de son chevauchement avec d'autres programmes de coopération scientifique. **Les consultants ont su** faire la part des choses et, malgré le manque de recul, **extraire CORUS 1** de l'ensemble sans se priver des éclairages que pouvaient apporter le précurseur, CAMPUS, et les successeurs CORUS 2 et AIRE-Sud. Ils ont sans doute été moins diligents s'agissant d'autres programmes bi ou multilatéraux, ou encore du rôle joué par certains grands bailleurs de fonds mais sans que cette curiosité insatisfaite altère significativement l'axe principal de l'exercice et donc son intérêt.

Le **contexte socio-politique** qui a accompagné le programme lui-même a été **bien cerné** : les multiples variations institutionnelles des ministères et centres de recherche africains, toujours

11- L'intégralité de cette note est disponible dans les annexes du rapport d'évaluation.

12- Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Direction des politiques de mobilité et d'attractivité, Sous-direction des échanges scientifiques et de la Recherche.

13- Cette partie a été rédigée par Mme France de Hartingh, Présidente du Comité de pilotage de l'évaluation

sans moyens, l'absence d'orientation nationale pour la recherche scientifique ou, là où elle existait, de ressources financières et humaines pour passer des fruits de la recherche aux progrès administratifs ou économiques, enfin la confiscation trop souvent prématurée des moyens et résultats des recherches par les universités, au profit d'un enseignement supérieur constamment essoufflé par des flux démographiques croissants. **L'analyse a pris les obstacles en compte pour proposer des cheminements conduisant d'abord à l'achèvement des projets de recherche, ensuite à leur valorisation en termes d'excellence, enfin à leur « reconnaissance » et à leur mise à disposition du développement.**

Sur les recommandations de l'évaluation

→ Les **conclusions** dégagées dans le rapport d'évaluation et fidèlement retranscrites dans la présente note, se révèlent d'autant plus **utiles** qu'elles **tiennent compte des conjectures** et approximations **prévisibles** du futur proche, **du temps** qui sera **nécessaire** à la clarification du contexte, **de la palette des difficultés** à surmonter et donc de l'adéquation des solutions à leur apporter en fonction de leur nature, de leur origine et de leur intensité. Le mérite de tous ceux qui ont participé à l'exercice d'évaluation, en partant de perspectives pour le moins complexes et aléatoires, est d'avoir réussi à formuler des recommandations dont le caractère opératoire est peu contestable et dont l'ensemble, modérément ambitieux, offre une cohérence appréciable. On peut distinguer **trois catégories de recommandations** : les **unes**, la majorité, sont **directement applicables**, même si elles induisent des coûts supplémentaires, quelle que soit l'évolution des statuts des structures françaises en cause ; les **secondes**, impliquant de **nouvelles charges budgétaires**, le plus souvent partagées, en principe, **risquent** de ce fait **d'être différées**... d'un commun accord : les **troisièmes**, les plus porteuses car ce sont elles qui commandent l'accès au levier fédérateur, **supposent** dissipées les incertitudes et **achevées les réflexions institutionnelles et statutaires présentes**.

Le premier groupe de recommandations vise avant tout à **accroître l'efficacité du programme**. Une limitation géographique d'un tel programme de coopération scientifique au continent africain dans sa globalité est proposée (N°7)¹⁴ et la nécessité d'impliquer les institutions africaines de recherche et d'enseignement supérieur et leurs ministères de tutelle est soulignée (N°4). Ces préconisations vont dans le sens de la politique française actuelle qui a renouvelé ses engagements de concentration de l'aide publique au développement sur l'Afrique tout en prônant une plus grande responsabilisation dans les partenariats. L'allongement de la durée du programme (N°10) et la budgétisation garantie des processus de valorisation (N°11) devrait permettre de développer l'impact des travaux de recherche, quoiqu'il soit nécessaire à ce stade de définir la notion de valorisation et de s'interroger de fait, sur la place des recherches fondamentales dans un tel programme. La valorisation socio-économique des résultats de la recherche pourrait être améliorée par une meilleure interdisciplinarité dans les équipes de recherche (N°8) et une plus grande interaction entre les acteurs de la recherche et les praticiens du développement (N°12) sans que ces derniers soient nécessairement membres des équipes. Il serait judicieux de créer une fonction « Directeur de projet » en leur sein et de développer un esprit d'entreprise chez les jeunes chercheurs. La recommandation relative à la coopération décentralisée (N°6), qui a une propension à la transversalité, est intéressante mais doit prendre en considération la loi relative aux libertés et responsabilités des universités qui, certes, devrait permettre de renforcer ce type de coopération mais qui rend plus difficile l'accompagnement des politiques internationales de ces opérateurs de recherche par les ministères. Enfin, une distinction entre le suivi-conseil et l'évaluation externe apparaît tout à fait saine (N°14) et la création d'un site internet indépendant des opérateurs et multilingue (N°15), une source de progrès dans la coordination des expériences.

Le deuxième groupe de recommandations (N°3 et N°9) cherche à garantir l'obtention de crédits complémentaires pour consolider le programme, en compensant l'appel à dépenser davantage par l'**exigence de contreparties africaines**, par le **ciblage sur quelques bons projets** à budgets

14- Voir Tableau 3 : synthèse des recommandations

maxima augmentés et par la **concentration de bourses d'origines diversifiées**. Des crédits complémentaires en dehors de mécanismes français doivent être captés pour assurer l'avenir du « vivier » des jeunes chercheurs tant africains que français et européens encouragés de la sorte à prolonger ou renouveler les partenariats sur des problématiques liées aux défis mondiaux.

Le troisième groupe de recommandations, le plus porteur, est d'autant plus impératif que la **démonstration des responsabilités** à partager désormais sous la houlette du ministère des Affaires étrangères et européennes, chef de file, est **convaincante**. Or, c'est le plus malaisé à mettre en marche dans le **contexte encore très mobile** des vocations, des tutelles, des statuts, des règles de fonctionnement et du degré réel des autonomies budgétaires des principaux intervenants (ministères, opérateurs de recherche, agences). La recommandation N°1 s'attache à la pierre angulaire : bâtir une stratégie de la recherche française pour la coopération scientifique entre le Nord et le Sud. La recommandation N°2 est ouvertement « ensemblière » : elle entend que soit modifiée la démarche scientifique de l'Union Européenne vis-à-vis de l'Afrique pour les futurs Programmes-Cadres de Recherche et Développement et que les différents États et agences de coopération européennes s'attachent à négocier ensemble des recherches partenariales avec les pays africains. La « gratification » de ces concertations est évidemment financière, plus clairement dans le premier volet. Elles pourraient ouvrir sur des perspectives de création de pôles de compétences scientifiques en Afrique, à vocation régionale et internationale (N°5). La recommandation N°13 concerne la mise en place d'organismes chargés de l'animation scientifique nationale, sous la responsabilité des Ambassades de France, pour fédérer les efforts des intervenants africains partenaires de la communauté scientifique française mais également pour participer à une meilleure efficacité de l'aide dans le domaine de la science au service du développement. Quelles que soient les interrogations incluses dans cette catégorie de préconisations, on ne saurait reprocher aux consultants d'embrasser large pour générer « du fédérateur stratégique ». Chacun conviendra qu'aucun organe pris isolément n'est plus capable de « secréter du stratégique », même le ministère des Affaires étrangères et européennes qui peut seulement et doit orchestrer l'élaboration des concepts et contrôler l'orthodoxie de leur application.

Si l'on veut conférer au présent exercice sa pleine efficacité, il apparaît donc raisonnable de se concerter dès que possible, d'abord entre administrations françaises, puis institutions de recherche et universités rénovées, sans omettre de consulter les représentations locales des unes et des autres, pour débattre de la mise en œuvre rapide des recommandations qui seront avalisées.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES/ LIST OF ACRONYMS

AFD AFD	Agence française pour le développement French Development Agency
AIRES-Sud AIRES-Sud	Appuis intégrés pour le renforcement des équipes scientifiques du Sud MAEE-funded programme of integrated support to strengthen scientific teams from the South
ANR ANR	Agence nationale pour la recherche National Research Agency, a funding agency for research projects
LMD BMD	Licence-Master-Doctorat Bachelor's-Master's-Doctoral Degree
CICID CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement Inter-Ministerial Committee for International Cooperation and Development
CORUS CORUS	Coopération pour la recherche universitaire et scientifique Academic and Scientific Cooperation Programme
CSU/R CSU/R	Sous-direction de la coopération scientifique et de la recherche MAEE Sub-Directorate for Scientific Cooperation and Research
DCP DCP	Document cadre de partenariat Partnership Framework Paper, a five-year bilateral aid planning instrument
DPT DPT	Document de politique transversale Inter-Ministerial Policy Paper
FSP FSP	Fonds de solidarité prioritaire Priority Solidarity Fund
SIG GIS	Système d'information géographique Geographic Information System
HCCI HCCI	Haut Conseil de la coopération internationale French Higher Council on International Cooperation
IRD IRD	Institut de recherche pour le développement French Research Institute for Development

LOLF	Loi organique relative aux lois de Finances
LOLF	French institutional law on finance legislation
MAEE	Ministère des Affaires étrangères et européennes
MAEE	France's Ministry of Foreign and European Affairs
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
MDG	Millennium Development Goals
MENRS	Ministère de l'Education nationale et de la Recherche scientifique (Madagascar)
MENRS	Madagascar's Ministry of Education and Scientific Research
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MESR	France's Ministry of Higher Education and Research
ONG	Organisation non gouvernementale
NGO	Non-Governmental Organisation
PED	Pays en développement
PED	Developing countries
RGPP	Révision générale des politiques publiques
RGPP	General Review of Public Policies
SCAC	Service de coopération et d'action culturelle
SCAC	Cooperation and Cultural Action Services at French embassies
TDR	Termes de référence
TOR	Terms of Reference
ZSP	Zone de solidarité prioritaire
PSZ	Priority Solidarity Zone

FOREWORD

In accordance with the TOR and the recommendations of the Steering Committee, the evaluation report on the Academic and Scientific Research Cooperation Programme (*Coopération pour la recherche universitaire et scientifique* - CORUS 1) conducted between April and October 2008 is divided into the following sections¹⁵:

- A brief description of the programme: based on the data collected and observations, this section reviews the various components of the programme (context, content, actors, time graph, budget). This section provides an overview of the programme. It enables readers to familiarise themselves with the CORUS programme and provides a list of the indicators used in the critical evaluation;
- A methodological presentation of the evaluation: the approaches, techniques and stages of the evaluation are described to justify the scientific basis of the evaluation;
- A panoramic analysis of the CORUS 1 projects: based on responses to a questionnaire and on the final reports submitted by the teams, this section highlights the main features of the CORUS 1 projects from different viewpoints: organisation of teams, partnerships, budget, and teams' opinions of CORUS 1;
- Local studies: this section contains the four case studies – Cameroon, Madagascar, Senegal and Burkina Faso – see appendix to the report;
- A summary of the responses to the evaluation questions: in this section, the questions selected for the evaluation are discussed in order to generate answers on the basis of a summary of the data from the local studies and the questionnaires as well as documentation and interviews with the programme's main actors;
- General conclusions and operational recommendations based on the results of the hypotheses.

We would like to take this opportunity to thank our contacts from the Ministry of Foreign and European Affairs (MAEE), the Cooperation and Cultural Action Services (SCAC) in the countries where local studies were conducted, and the French Research Institute for Development (IRD), as well as the research team leaders funded by the programme for their availability and responsiveness to our requests.

We would also like to thank the team that participated in the evaluation for their efficient support:

- Michaële Groshans, scientific contributor;
- Abdou Ramani Traore (Burkina Faso), Benjamin Andriamihaja (Madagascar), Ansoumana Sane (Senegal), who conducted the local surveys;
- Giv Mesgarzadeh, scientific assistant.

15- The full report can be downloaded from the MAEE's website.

SUMMARY

1. Introduction to the evaluation of CORUS 1 (2001-2008)

➔ The Academic and Scientific Cooperation Programme (CORUS 1) is a Priority Solidarity Fund programme (FSP N°2001-22), funded by France's Ministry of Foreign and European Affairs (MAEE), which ran from 11 September 2001 to end-November 2008 with a total budget of €4 million. The programme had four aims:

- Establish quality research that generates new knowledge;
- Promote a momentum of exchange and joint work between the scientific communities of the South and the French scientific community;
- Help train local leaders of universities, business schools and research institutes in the South in and through research;
- Enable scientific excellence to serve development.

The programme concerned 45 research teams working in North-South partnerships, each of which received funding of between €45,000 and €75,000.

This final evaluation is an external evaluation organised by the directorate in charge of research and scientific cooperation (CSU/R) at the MAEE.

According to the Terms of Reference (TOR), the evaluation "should have two aspects:

- an evaluation of operational (outcomes and impacts of the actions) and institutional aspects (responsibilities of the actors, partnership terms, visibility, etc.);

- a strategic evaluation of the implications of France's scientific cooperation with Africa incorporating the new relationships between the actors".

The purpose of the evaluation was to provide decision-making bodies with analysis and discussion that will enable them to optimise scientific cooperation with the PSZ countries in Africa and the Indian Ocean.

To achieve this aim, the evaluation team was asked to:

- measure the outcomes and impacts of the research operations supported by CORUS;
- evaluate the steering system and the mechanisms implemented;
- to put the results of the analysis into perspective in order to make proposals for a new umbrella instrument for scientific cooperation actions.

As specified in the TOR, the core task was to evaluate the programme on the basis of commonly recognised criteria for public policy evaluation in addition to criteria of clarity and visibility of the programme. To summarise all these criteria and respond to the question marks about the CORUS 1 programme, the evaluation questions were designed to investigate the programme's strategy, capacity building in the partner countries, the involvement of French researchers and management of the programme.

Table 1. Evaluation Questions

Programme strategy

Question 1	Has CORUS contributed to the general directions of France’s official development assistance policy (themes and strategies)?
Question 2	What is the specific contribution of CORUS compared with other French instruments managed by the central administration, the SCAC, agencies, research operators and other actors?
Question 3	How is CORUS positioned in the constantly changing relationship between multilateral, bilateral and pan-African actors of scientific cooperation with African countries?

Capacity building in Africa and the Indian Ocean

Question 1	Does CORUS reflect political, scientific and social demand from the countries?
Question 2	How do the outcomes of CORUS compare with the four aims?
Question 3	Has the programme strengthened the research teams from the South in a lasting way, in terms of cohesion, national/regional/international visibility and power to decide on scientific choices and propose locally designed solutions to development problems?

Involvement of French scientific research actors

Question 1	How has CORUS benefited French higher education and research institutions?
Question 2	Has the programme contributed to maintaining a pool of scientists with a long-term commitment to development research?

Programme management

Question 1	Have the bodies (central administration, executive secretariat of the IRD, committee of experts, steering committee, SCAC, AFD) fulfilled their mandates?
Question 2	What assessment can be made of the programme’s funding and monitoring (management of unforeseen events and communication about the programme)?

To answer these questions, the team in charge of the evaluation developed a methodology to take the specific features of the programme into account. These are that:

- CORUS is a unique programme comprising different projects. Therefore, the evaluation needs to incorporate several levels of analysis;
- CORUS was implemented in the broad geographical area covered by the Priority Solidarity Zone of France’s development cooperation with multiple partners.

Therefore, the method chosen sought to combine an overall evaluation of the programme with a specific evaluation of some projects, rounded out by a “field” approach and a synthetic approach. Various tools were therefore used to achieve a comprehensive understanding and critical analysis of CORUS 1:

- studies in the main countries concerned all based on the same format to enable comparison of the results and general conclusions; the country studies are presented in the report; they are summarised to shed light on

the implementation of the programme in the four countries where 80% of the CORUS 1 projects were located;

- a questionnaire sent to the teams in the North and South to collect relevant data for the analysis of the programme (quantitative indicators) as well as the opinions of the research teams on various aspects of the programme;
- close reading of the substantial available documentation on the management of the programme, the various projects implemented, as well as the contextual and strategic framework within which the CORUS 1 programme was implemented;
- interviews with the key managers of the programme with a view to comparing the information and clarifying various aspects of the programme through the views of its promoters.

All of these data were summarised and used as a basis for the conclusions on the strengths and weaknesses of the CORUS 1 programme. Care was taken to interpret these observations in the general context in which the programme was implemented.

2. Programme strategy

2.1 CORUS: an instrument serving the general thematic and strategic directions of France's official development assistance policy

Thematic priorities of France's development cooperation strategy and the Millennium Development Goals (MDG)

⇒ The positioning and policy directions of the programme should be assessed in terms of the changes in the French government's mechanisms and strategies between 2001 and 2008, the reference period for the project.

The CORUS 1 programme was implemented between the development cooperation policy reform initiated in 1998 and the new budget procedure introduced by the Organic Law on Finance Legislation (*Loi organique relative aux lois de finances* - LOLF) and first applied in the 2006 budget, which in turn preceded the General Review of Public Policies (*Révision générale des politiques publiques* - RGPP) currently in progress. Within this changing framework, the programme managed to adapt to the changes in France's strategy in the fields of international cooperation and management of public affairs.

This contextual information highlights both the operational change that affected the programme and the validity of the programme, which, seven years later, remains fully relevant. The aims and outcomes of the CORUS 1 programme continue to reflect the thematic priorities of France's development cooperation, as defined by the Inter-ministerial Committee for International Cooperation and Development (*Comité inter-ministériel de la coopération internationale et du développement* - CICID)¹⁶ and the official documents produced by the MAEE¹⁷.

Academic and scientific cooperation with developing countries has recovered its priority place and relevance according to the last two CICID meetings, which set the following objectives in particular: "France will strive to make higher education a priority again in development strategies. Academic cooperation with African countries will be renewed in order to consolidate regional centres of excellence and encourage the introduction of the European BMD degree structure at African universities. The emphasis will be on establishing excellence courses, in partnership with consortiums of French universities and integrated degree programmes that include training time in France and other European countries". France wishes to "strengthen its cooperation with the major emerging countries by focusing on the training of elites and scientific and academic cooperation with those countries. A strategy of research that serves development will be designed". The aim is to "foster ideas from the South on the major challenges confronting our planet".

16- Conclusions of the 7th meeting of the CICID held on 19 June 2006 and Conclusions of the 6th meeting of the CICID on 18 May 2005.

17- MAEE, France's Memorandum on ODA policies and programmes (*Mémoire de la France sur ses politiques et programmes en matière d'APD*), December 2007.

In terms of themes, the programme reflects both the concerns of the CICID and the Millennium Development Goals. Among the themes that have attracted the most research, three are focused on the environment and health (health and environment of societies, sustainable management of natural and manmade ecosystems, improving crop and livestock systems and developing quality processes), which are MDGs. As one of the programme's protagonists says, "what makes CORUS unique and new is that it strives to reduce the 'scientific divide', thus anticipating the United Nations' Millennium Development Goals by several years¹⁸".

This situates international scientific cooperation in the French tradition of encouraging applied research, particularly in agriculture and tropical medicine, a focus that stems directly from the scientific choices made by the colonial governments. Today this reflects the vital role that agricultural research and technological development have to play in improving access to food in order to attain the MDGs.

In terms of the actual research and building local capacity, the CORUS 1 programme responds perfectly to the stated objectives of the French government's Inter-Ministerial Policy Paper¹⁹, reiterated in the memorandum²⁰: Objective 5 is to "promote development through culture, training and research (from the citizen's viewpoint)" and Objective 6 is to "contribute to development in the South through scientific and technological partnership (from the citizen's viewpoint)". In France and internationally, research is acknowledged to be key in an increasingly globalised knowledge economy, and represents the foundation of a modern education system, open to its social and natural environment. Since competitiveness depends on scientific and technological capacity, countries with low capacity will become poorer unless scientific opportunities are opened up for

them. In order to bridge the technological gap, the MAEE's strategy papers and programmes like CORUS 1 therefore take into account the need to increase interactions between the public and private sectors, between North and South and between rich and poor.

A scientific programme that showcases French development cooperation in Africa

➔ In the local studies, one sentence from the conclusions of the study on Madagascar stands out and, sadly, could also apply almost as is to the other three reference countries: "scientific research in Madagascar has always been a neglected, non-priority sector for one government after another... France has always played a leading role through the French research institutes that have been working in Madagascar for many decades".

CORUS 1 supports scientific research in Africa, which, "is and will remain a priority for France's development cooperation" according to the statements by the members of the CICID and the White Paper²¹, which justifies "geographical priorities, with the role of the Africa/Mediterranean region, and a focus on countries to be identified for which a system of development funding will be implemented".

With 16 African countries participating in CORUS 1, more than 400 African researchers (408 researchers from the South²² took part in the programme, who were mainly African researchers plus a handful from other continents) were estimated to have been involved out of a total of 640 researchers who participated in the programme, i.e. 61.2%, covering North, West, southern and central Africa as well as Madagascar. Only 6 projects were located in other regions,

18- Sonia Zannad, CORUS Executive Secretariat, IRD, in "Le programme CORUS, au cœur d'une coopération moderne" (The CORUS programme, an integral part of new development cooperation), Echosud, No.17, Commission Universitaire pour le Développement, Brussels.

19- France's 2008 Draft Budget, Inter-Ministerial Policy Paper: Development Policy (Projet de Loi de Finances pour 2008, Document de Politique Transversale : Politique en faveur du Développement).

20- MAEE, France's Memorandum on ODA policies and programmes (*Mémoire de la France sur ses politiques et programmes en matière d'APD*), December 2007.

21- *La France et l'Europe dans le monde* (France and Europe in the World), chaired by Alain Juppé and Louis Schweitzer, White Paper on France's Foreign and European Policy 2008-2020 (*Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France, 2008 – 2020*), 137 p.

22- This figure was derived for all 43 CORUS 1 teams by extrapolating the average per team for the 35 teams for which information was available.

namely: the Palestinian territories (2 projects), Lebanon (2 projects), Vietnam (1 project) and Laos (1 project). Consequently, France's geo-strategic engagement on a global level and the role reserved for Africa in that view of official development assistance are visible in the breakdown of countries and institutions in the South selected by CORUS 1.

This is especially important as Africa not only attracts a fraction of the total volume of scientific exchanges between France and developing countries, but in country comparisons, the number of actions conducted in the main African countries is also much lower than in Asia, Latin America and North Africa. According to a report by the HCCI²³, the African countries most heavily involved in academic cooperation with France are Madagascar and Senegal with 44 actions, followed by Cameroon, with 41 actions. Meanwhile, in Asia, China benefits from 345 cooperation actions, Vietnam 115 and India 36. In Latin America, Brazil is home to 242 cooperation projects, Mexico 128 and Argentina 95. In North Africa, Morocco leads with 176 actions, followed by Tunisia with 154, and Algeria with 140.

A few of the countries involved in the CORUS 1 programme have attracted a high concentration of the projects. These are Burkina Faso, Cameroon, Madagascar (6 projects in these countries) and Senegal (5 projects), where more than half of the projects implemented under CORUS 1 are located. The programme was extended to other countries in Asia and the Caribbean, but this did not achieve any really significant results (many projects were abandoned or seriously delayed due to communication problems).

2.2 Conclusions and recommendations

⇒ Table 2 (below) aims to give a general overview of the strengths and weaknesses of the programme, on which the conclusions and recommendations are based.

Broadly, on the two levels of analysis – the programme itself and France's scientific cooperation strategy – the evaluation found:

- that French diplomacy should be encouraged to continue to support North-South research cooperation, in which France has played a driving role for many decades;
- that, in the light of the observed outcomes of the programme, French cooperation should continue to use programmes like CORUS 1.

Table 3 (below) summarises recommendations by the programme leaders, by success indicators given the estimated timeframes.

However, various points need to be improved in order to enhance the effectiveness, visibility and clarity of the actions. Consequently, after the critical analysis, these conclusions formed the basis for recommendations, which can be divided into two main types:

- strategic recommendations that mainly concern France's North-South research cooperation strategy (recommendations 1 to 6);
- recommendations relating specifically to the CORUS 1 programme²⁴.

23- Haut Conseil de la Coopération Internationale, Survey on relations between universities and developing countries: analyses by geographical region and country (*Enquête sur les relations des universités avec les pays en développement : Analyses par zone géographique et par pays*), Paris, September 2007.

24- A concluding note on the CORUS 1 programme (2001-2008), in French and English, is appended to the report on CD-ROM and the web. This was drafted by the Mobility and Attractiveness Directorate – Sub-Directorate for Scientific Cooperation and Research.

Table 2. Of the CORUS 1 programme's strengths and weaknesses (taken from the evaluation report)

Strengths	Weaknesses
<p>A programme corresponding to MAEE's strategic guidelines in terms of:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Geographic concentration: Africa; ■ A promising development area in which French expertise enjoys international repute: research; ■ Subjects of interest to France and its partners. <p>France's decisive role in terms of its support for research and academic studies in Africa for decades.</p>	<p>Awkward position for the French research co-operation system due to the institutional and structural weakness of the PSZ countries, making it hard to achieve CORUS 1 "leverage":</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Hard for the African researchers to find extracurricular time; ■ Low level of political involvement (university and ministry authorities) in support to research (even regarding bringing the teams into international programmes); ■ Extremely small African public budgets for research and higher education.
<p>A wide range of subjects taking into account the Millennium Development Goals.</p>	<p>Relatively modest share of social sciences.</p>
<p>MAEE recognition of the CORUS 1 programme's achievements with the setting up and financing of CORUS 2 and AIRE-Sud (concentrating on the economic, industrial and professional exploitation of the scientific results)</p>	<p>Little consideration of multilateral partners (European Union) in a form of scientific or co-financing partnership.</p>
<p>Considerable participation: 640 researchers, including 408 from the South (64%) and 232 from the North.</p> <p>Involvement of academic institutions and research centres whose main purpose and work frame is not international co-operation and development (60%).</p> <p>Highly positive assessment of the CORUS 1 programme by the scientists.</p>	<p>Hard to achieve the two objectives:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Scientific excellence; ■ Co-operation with a Southern partner, which calls for cultural understanding and adaptation to the Southern countries' needs.
<p>Very high level of involvement of young researchers from the PSZ countries.</p> <p>Very high researcher mobility: establishment of an exchange dynamic.</p>	<p>Low level of participation by young researchers from the North.</p>
<p>True partnership: importance of the involvement of Southern scientists in the formation of the partnerships (56% of the partnerships followed on from previous co-operation work, and two-thirds of the new partnerships were at the initiative of Southern countries).</p>	<p>No change on the whole from the classic partnership set-up of the "senior" partner in the North supporting the teams in the South.</p>

Strengths	Weaknesses
<p>Six meetings on specific topics held in Antananarivo (Madagascar), Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Cotonou (Benin), Yaoundé (Cameroon), Rabat (Morocco) et Dakar (Senegal) in Africa, to promote and capitalise on the work conducted in the different CORUS 1 areas.</p> <p>Local impact in terms of building scientific capacities (in the South) and modern equipment for laboratories and institutes involved in CORUS 1: recognition of the teams selected giving rise to mention of a “CORUS label”</p>	<p>Generally weak exploitation dynamics incorporated late into the programme.</p> <p>Low level of integration into the international scientific networks.</p> <p>No change in the status of the researchers and national research policies in the partner countries in Africa.</p> <p>Low level of involvement in the CORUS teams by the other development players (2%).</p> <p>Still-nascent transfer of scientific results to development: virtually totally nonexistent partnerships with the industrial sector due to a lack of experience and time (no patents issued and no industrial contracts signed).</p>
	<p>Project length short compared with projects by other donors and with the scientific and educational implications for young researchers (PhD students).</p>
<p>Start of co-financing of the CORUS projects (covering management costs in the main).</p> <p>Adequate budget for the teams not financed in their countries (in particular with the modernisation of scientific equipment for the laboratories).</p>	<p>Relatively low level of financing granted each project compared with other similar projects supported by other Western countries.</p>
<p>Clearly defined selection and monitoring process.</p> <p>Involvement of the Committee of Experts.</p>	<p>Evaluation methodology not uniform (field missions to some projects, but not others).</p> <p>No final research reports.</p> <p>A number of final project evaluations not finalised.</p>
	<p>Lack of programme exposure:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Website not showing the programme’s vitality and results; ■ No translation of general information.
<p>On the whole, good management of the entire programme (problems were overcome).</p> <p>The IRD recognised by the MAEE as an excellent central manager for the CORUS 1 programme, and appointed to the same position for CORUS 2 and AIRE-Sud.</p>	<p>Local management to be improved to build bridges between the researchers and create a local dynamic (no co-ordination meetings between researchers and no training workshops)</p> <p>Long lags in programme execution due to lack of financing on the French side.</p>

**Table 3. Summary of recommendations
(taken from the evaluation report)**

No.	Action to be taken by	Acteurs responsables	Progress indicators	Timeframe
1	Develop a real French North-South scientific co-operation strategy for development	MAEE, in association with MESR ²⁵ , and other French and foreign development co-operation players	1) The MAEE draws up a strategic paper (broken down by organisational strands); 2) The French Government, in the form of CICID, endorses the MAEE paper.	1) 12 months 2) 24 months
2	Give the French scientific co-operation strategy for development a European dimension	MAEE in liaison with MESR and the diplomatic representatives of France to the European Union; the EU DG Development and DG Research.	1) A few research institutions that are members of CORUS and similar programmes are integrated into European and international research networks; 2) A few research institutions that are members of CORUS and similar programmes are associated with scientific initiatives under the 7th framework programme for European research; 3) The 8th framework programme for European research changes its international co-operation component to more directly address development issues in the Southern countries and broadens its participation criteria to be able to bring on board the best scientific teams from the developing countries; 4) The European governments, via their development co-operation agencies and/or their foreign affairs ministries, negotiate the launch of concerted actions in support of research in partnership with the developing countries.	1) by 2011 2) by 2011 3) by 2013 4) 18 to 24 months (at the latest by the close of the CORUS 2 and AIRES-Sud programmes).
3	Harmonise the French co-operation tools used in the PSZ countries	MAEE, ambassadors and French research co-operation institutions.	1) Improvement in the rate of co-financing of projects implemented; 2) Increase in funds to young Southern researchers (PhD studies); 3) Inclusion of the strategy elements in the country PFDs ²⁶ ; 4) Higher profile for French research action in the PSZ countries.	36 months

25- MESR: French Ministry for Higher Education and Research

26- PFD: Partnership Framework Document

No.	Action to be taken by	Acteurs responsables	Progress indicators	Timeframe
4	Support institutional capacity-building in research and higher education in the South	MAEE, French embassies, partner countries' line ministries, deanships and heads of universities in the partner countries.	1) With France's assistance, the governments of the main French scientific co-operation partner countries draw up a real national scientific research and training policy identifying the objectives to be met, the means, the framework conditions and the role of international co-operation in this context. These policies commit the governments and facilitate the extension of bilateral and multilateral cooperation research programmes; 2) The universities and research centres behind the teams selected for scientific co-operation programmes with France make formal and contractual commitments in support of this co-operative work; these agreements specify the reciprocal undertakings offered by the universities in support of the projects and their project heads.	1) and 2) 24 months
5	Implement a regional development strategy by means of a "networked centres of scientific excellence" programme	MAEE, in liaison with MESR and any other regional and international donors; regional PhD schools.	1) The MAEE makes a policy decision following approval of an implementation concept and plan. 2) The MAEE launches the "centres of scientific excellence" programme.	- 6 to 12 months for the definition of the concept and an implementation plan; - 18 to 24 months to make the decision; - 30 to 36 months to launch the new programme.
6	Foster decentralised co-operation for research in partnership with the Southern countries	MAEE, in agreement with the regions involved in decentralised co-operation.	A scientific development co-operation agreement is formalised between the MAEE and a certain number of French regions in support of a partnership with the universities of the said regions and their Southern counterparts to scale up projects selected under successor programmes to CORUS 2 and AIRE-Sud.	By 2010 (close of the current programmes and launch of new initiatives from the MAEE).
7	Restrict the scope of action to countries on the African continent	MAEE.	The next scientific co-operation programme initiated by France on the CORUS 1 and 2 model concentrates its action on the African countries.	Successor programme to CORUS 1 and 2 set up in 2010 at the latest.

No.	Action to be taken by	Acteurs responsables	Progress indicators	Timeframe
8	Continue with interdisciplinary research programmes in partnership	MAEE and MESR.	1) A project document is drawn up in partnership with all the research players (ANR ²⁷ and MESR) following validation of prospective topics and an overarching MAEE research strategy; 2) The MAEE document is endorsed by the French Government.	1) 24 months 2) 28 months
9	Encourage the adoption of more responsible practices in North-South scientific co-operation	MAEE, MESR any other donors; French embassies in the countries concerned; co-ordination bodies in the target countries; operator in charge of implementing the programme; African line ministries; African and French universities involved in the programmes.	1) The future programmes modelled on CORUS state the engagement methods for the scientific and ministerial partners and the nature of their reciprocal undertakings; the total budget for each selected project comprises a counterpart from the university and ministerial institutions covering at least 20% of the project implementation costs; 2) The future programmes modelled on CORUS introduce additional financing, from within MAEE funding or from external sources, to provide financial support to young researchers in training; 3) The future programmes modelled on CORUS grant budgets of up to €150,000 maximum.	1) and 2) by 2010; 3) by 2015.
10	Forward plan the place of PhD studies and of exploitation in the research projects	MAEE (for the establishment of new rules for the future programmes); project teams (for compliance with and enforcement of the rules)	1) The research component of the future scientific co-operation programmes lasts four to five years; 2) Under this new set-up, PhD students working on the projects defend their theses before the completion of the project; 3) Under this new set-up, the project managers finalise their research, spending the time required to make scientific and economic use of the results.	1), 2) and 3) by 2010.
11	Make better use of the scientific research by means of a budget partly dependent on the dissemination of results	Operator in charge of implementing the programme; scientific heads of each project.	1) All the future co-operative research programmes launched by France include the economic and societal use of the projects as a selection criterion; 2) All the project managers submit their final scientific report by the deadlines, save in cases of circumstances beyond their control.	1) In the first few months spent on selecting research proposals; 2) At the latest, four months before the close of the programme.

27- ANR: National Research Agency

No.	Action to be taken by	Acteurs responsables	Progress indicators	Timeframe
12	Improve interaction between research players and development practitioners	Operator in charge of implementing the programme; scientific project heads; development players (engineering firms, NGOs ²⁸ and donors); businesses.	1) All the future co-operative research programmes launched by France include the involvement of development players in the research as a selection criterion; 2) A large proportion of the projects involve development players in the research.	1) and 2) in the first few months spent preparing and selecting research proposals.
13	Set in motion national co-ordination in the main target countries	MAEE and operator in charge of implementing the programme, in the initial phase; national scientific co-ordination body, to be designated.	1) A national scientific co-ordination body is designated in each target country for scientific co-operation projects in association with programmes supported by France; 2) A work schedule presented by the co-ordination body is approved by the programme's management bodies; 3) An annual scientific day is held by the said scientific co-ordination body; 4) The scientific co-ordination body and representatives of number of projects are invited to take part in the scientific promotion days where such exist in the country in question; 5) One to two training workshops are held every year for researchers working on the research projects.	1) 3 months after the actual launch of the programme in a target country; 2) 6 months after the actual launch of the programme in a target country; 3) One scientific day per year of programme implementation 4) One to two workshops per year.
14	Separate the research project monitoring and advisory activities from their external evaluation	Operator in charge of implementing the programme (for methodological definition and work organisation); scientific committee; independent experts; researchers responsible for the research projects	1) The monitoring and advisory activities limit the number of projects closed before completion; 2) Each project is evaluated twice, mid-term and after delivery of the final scientific report; 3) A group of experts makes a field trip to where the project is being conducted at least once during its implementation. 4) Reports are drawn up for both monitoring and each evaluation	1), 2), 3) and 4) by 2010
15	Set up more efficient communication tools	IRD, with the contribution of the different African and French research teams; in agreement with MAEE.	A new website is created covering the CORUS 2 and AIRES-Sud programmes, directly accessible on the Internet.	6 months

28- NGO: Non-Governmental Organisation

APPENDIX

Appendix 1. List of research projects conducted per country²⁹

Co-ordinator country	No.	Issues	Partner country (PSZ)
South Africa	1	Historico-cultural and environmental references in South African, French and Moroccan territorial remodelling.	Morocco
Algeria	1	Remote control of industrial installation safety by remote maintenance and remote diagnosis.	Morocco and Tunisia
Benin	4	Understanding of spontaneous plant communities as a basis for the sustainable management of the forest ecosystems: case study of some forests in southern and central Benin; Climate change and agricultural production in Benin; Epilepsy in Benin; The political leaders and their local relationships.	
Burkina Faso	5	Natural substances, traditional African medicine, chemoresistance and <i>Mitragyna inermis</i> ; In search of the causes of the epidemic outbreak of cutaneous leishmaniasis, proposals for its control; In search of genetic markers of resistance/sensitiveness to trypanosomes among cattle; Understanding and control of potato parasite problems in the Sahel; Hydric transfers in soil with low water content.	Niger
Cameroon	6	Influence of ants on the natural and anthropised environment in Equatorial Africa; The mineralogy, physical chemistry and ceramic uses of clay in the Fouban region; Water, ecosystems and development in the tropics: case study of the Burkina Faso/Niger/Cameroon triangle; Study of the genetic diversity of the main nematode parasites of banana and plantain trees in western and central Africa; Use of Cameroonian clay minerals and materials; Climate change and its impacts.	Burkina Faso and Niger Côte d'Ivoire
Congo	1	Climate change and its impacts on Atlantic Equatorial Africa.	Gabon
Kenya	1	Extraction of active ingredients: applications to the pharmaceutical industries.	

29- Cf. map on french appendix 1

Co-ordinator country	No.	Issues	Partner country (PSZ)
Laos	1	Zoonoses and human neuro-hepatology in South-East Asia: cysteriosis and paragonimosis in relation to epilepsy; hepatic distomatoses in relation to cholangitis and cholangiocarcionoma.	
Lebanon	2	Palestinian identities and territorialities; Climate change in the eastern Mediterranean and its impacts on regional hydrology.	Palestinian territories
Madagascar	6	Evaluation of the biodiversity and conservation of genetic resources in two types of woody species in Sahelian Africa and Madagascar: Adansonia (baobabs) and Dalbergia (rosewood); ECABIOILA: study of the biotic capacity of the lagoons of Andratoloharano, Ambinabile and Andriagansy; Electric and electromagnetic protection applied to problems of drinking water pollution posed by industrial and household waste in the city of Antananarivo and its surroundings; Analysis of the sustainability of suburban agriculture in the city of Antananarivo; Control of mycorrhizal symbiosis for the regeneration of trees endemic to the tropical forests (Madagascar) and the improvement of soil fertility in the African agrosystems (Burkina Faso); Landscape transformation and management in Madagascar.	Senegal Burkina Faso
Mali	3	Savannah agrosystem practices and management in Mali and their repercussions on soil, water and biodiversity; The Talo dam project or the difficult management of shared natural resources in the current decentralisation environment; Analysis of the models and processes of identity construction in urban environments.	
Morocco	1	Use of new positive electrode materials in rechargeable lithium batteries with high energy densities.	
Nigeria	1	Integrated development of agropastoral dairy production.	
Senegal	5	African epics and compared medieval literature: the identity argument and forms of legitimation of power; Management of natural disasters by remote sensing and GIS (GESCAN); Decentralised management of natural resources in a West African wetland; Large epileptic families in Senegal: phenotypic and genetic study; Analysis and modelling of the interactions between the environment, the dynamics of populations of arborivore vectors and the contact between hosts and vectors.	
Chad	1	N'Djamena, a large Sahelian city, environmental problems and the water issue.	
Palestinian territories	2	Entrepreneurship in the Palestinian territories: transmigrant, returnee and local entrepreneurs; Space, conflicts and urban societies in today's Palestine.	
Togo	1	Contemporary territorial identification factors in Sub-Saharan African cities.	
Tunisia	2	Detection, epidemiological study and molecular analysis of the variability of the virus infecting certain market garden and fruit tree crops; Changes in agropastoral societies and uses of natural resources.	Morocco
Vietnam	1	Treatment of the spoken word in the Vietnamese language.	

Appendix 2.

Extract of the final memo on the Corus 1 programme of Co-operation for academic and scientific research (2001-2008)

With contributions from Séverine Fogel³⁰ and France de Hartingh, Paris, april 28th 2009

Ministry comments and open questions

On conducting the evaluation³¹

⇒ In January 2008, the French Ministry of Foreign and European Affairs' Sub-Directorate for Scientific Co-operation and Research decided to have an evaluation conducted of the CORUS 1 Programme of Co-operation for Academic and Scientific Research designed to generate world-class scientific centres of excellence in the Southern countries to initiate and conduct research useful to their development. **The issue was relevant and all the more expedient** in that the programme already had successors, CORUS 2 and AIRE-Sud, even before its completion. So this measure was fully justified even though it did not initially involve the French Ministry for Higher Education and Research, which had shown an interest in its results. **Today, although this evaluation is reasonably conclusive, it is not directly usable**, at least in its entirety, since most of its **“beneficiaries” are on the move**. Institutional mobility is no longer the bastion of a plethora of African line authorities; it is now reaching all the French players – strategists, donors and operators – subject to the reform of policies and public structures underway. The smoke has not yet cleared.

The exercise did not suffer from this unstable situation. Credit for this goes as much to the pluralistic steering committee, which combined open-mindedness with meticulousness, as to the consultants (Cooperation@epfl Unit, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne), who kept the work flowing smoothly with their rigorous method, patient ear and dovetailing of carefully thought-out parameters. The conclusions and **recommendations made are primarily for the**

French Ministry of Foreign and European Affairs, as sponsor bolstered in its role of **lead partner**. Yet they are also **for all the other players**, who are now responsible in one way or another for their positive implementation.

The evaluation was dual purpose. It was briefed with making the classic analysis of the programme's mechanisms and performance. Yet it was also given a strategic ambition to outline the prospects for a unifying tool able to meet the challenges. Such an order implied defining a political vision of the “strategic” influence of French scientific research; required everything to be in place for real, lasting co-operation with the Southern countries; and entailed the capacity of the research in partnership to pave the way for development. **The consultants** did not invent a miracle tool. Instead they proposed a range of measures and instruments, which **responded** to the instructions developed in the terms of reference in a way that showed they had the right gauge of the challenges.

The **scope of the evaluation** was geographically **vast** and hard to pin down, with CORUS 1 being spread out over time and overlapped with other scientific co-operation programmes. **The consultants managed** to find their way through the maze and, despite a lack of hindsight, **disentangle CORUS 1** from the rest without losing sight of the perspectives that the predecessor CAMPUS and the successors CORUS 2 and AIRE-Sud could bring. They were probably less attentive to other bilateral and multilateral programmes and the role played by certain major donors. Yet this unsatisfied curiosity did not significantly alter the main point and hence value of the exercise.

The **socio-political environment** surrounding the programme itself was **well defined**: the many institutional changes in the African ministries and research centres, still without resources; the lack of a national direction for scientific research or, where a direction existed, the lack of financial and human resources to turn the research outcomes into administrative and economic progress; and the all-too-often premature confiscation of the research resources and results by the universities for a higher education system constantly choked by growing demographic

30- Directorate general of global affairs, Mobility and Attractiveness Directorate, Scientific Exchange and Research Department.

31- This section was written by Mrs France de Hartingh, Chair of the Evaluation Steering Committee

flows. **The analysis took the obstacles into account to propose ways forward to complete the research projects, make use of them in terms of excellence**, and have them “recognised” and **put to work for development**.

On the evaluation's recommendations

→ The evaluation report's **conclusions**, faithfully reproduced in this memorandum, are particularly **useful** in that they **take account of the predicted conjecture** and approximations in the near future, **the time required** to clarify the situation, **the array of problems** to be overcome and hence the suitability of the solutions to be applied based on their nature, origin and intensity. Credit goes to all those who took part in the evaluation exercise – faced with a starting point of complex, random prospects to say the least – for managing to make eminently operational recommendations, which offer a fairly ambitious and appreciably consistent whole. There are **three categories of recommendations**. The **first** category concerns the majority of the recommendations. These recommendations are **directly applicable**, even though they might entail additional costs, regardless of changes to the regulations governing the French structures concerned. The **second** category calls for **new budget obligations**, generally shared in principle. Consequently, this category **could well be postponed...** by mutual agreement. The **third** category covers the most promising recommendations, since they determine access to the unifying driving force. This category **assumes** that the lifting of the uncertainties and the **completion of the current institutional and regulatory rethink**.

The main purpose of the **first group of recommendations** is to **improve the programme's effectiveness**. Restricting just such a scientific co-operation programme to the African continent as a whole is proposed (No. 7) and the need to involve the African research and higher education institutions and their line ministries is underscored (No. 4). These recommendations are in keeping with current French policy, which has renewed its undertakings to concentrate official development assistance on Africa while advocating greater empowerment in the partnerships. The extension of the length of the programme (No. 10) and the guaranteed budgeting of the

results capitalisation processes (No. 11) should help develop the impact of the research, even if it is necessary at this stage to define the notion of capitalisation and consequently to look into the place of basic research in such a programme. Better socioeconomic use could be made of the research results by improving interdisciplinarity in the research teams (No. 8) and stepping up interaction between the research players and the development practitioners (No. 12) without the practitioners necessarily becoming team members. It would be judicious to create a “project director” position for them and develop an entrepreneurial spirit among the young researchers. The recommendation on decentralised co-operation (No. 6), which leans towards a horizontal set-up, is interesting. However, it must take into consideration the legislation on the freedoms and responsibilities of the universities, which is admittedly expected to scale up this type of co-operation, but which makes it harder for the ministries to flank these research operators' international policies. Lastly, separating out monitoring and advisory activities from external evaluation is a sound distinction (No. 14) and the creation of an independent, multilingual operators website (No. 15) is a source of progress for the co-ordination of experiences.

The second group of recommendations (No. 3 and No. 9) seeks to secure additional funding to consolidate the programme, offsetting the call to spend more with the **requirement for reciprocal African undertakings**, by means of **targeting a few good projects** with larger capped budgets and **the concentration of grants from different sources**. Additional financing to the French mechanisms needs to be secured to ensure the future of the “pool” of young African, French and European researchers encouraged therein to extend or renew partnerships on issues relating to global challenges.

The third group of recommendations, and the most promising, is particularly of the essence in that the **demonstration of the responsibilities** to be shared henceforth under the leadership of the French Ministry of Foreign and European Affairs as lead partner is **compelling**. **Yet** it is the hardest to implement in the **still highly mobile environment** of briefs, administrative authorities, regulations, operating rules and the real extent of the main players' budget autonomy (ministries, research operators and agencies). Recommendation No.1 is styled as a cornerstone: build

a French research strategy for scientific co-operation between the North and the South. Recommendation No.2 is openly “holistic”: it advocates changing the European Union’s scientific approach to Africa for the future framework programmes for research and development and having the different governments and European co-operation agencies work together to negotiate research in partnership with the African countries. The “gratification” for this co-operation is obviously financial, and more clearly so in the first strand. It could open up prospects for creating centres of scientific expertise in Africa with regional and international scope (No.5). Recommendation No.13 concerns setting up national scientific co-ordination bodies, under the responsibility of the French embassies, to unite the efforts of the African stakeholders partnered with the French scientific community, but also to contribute to improved aid effectiveness in the field of development-centred science. Whatever questions may be raised by this category of recommendations, the consultants cannot be criticised for taking too wide a sweep to generate “a strategic backbone”. Everyone will agree that no one body taken alone can “secrete strategy” anymore, not even the French Ministry of Foreign and European Affairs, which can only and must organise the development of the concepts and control the orthodoxy of their implementation.

For this exercise to be fully constructive, it would be judicious to promptly launch consultations, first between the French administrations and then with the reformed universities and research institutions, not to mention each of the local representatives, to discuss how to swiftly implement the recommendations endorsed.

Le Projet FSP mobilisateur « programme de coopération pour la recherche universitaire et scientifique – CORUS », doté de 4 millions d'euros, a soutenu de 2001 à 2008 quarante-cinq projets de recherche relevant de problématiques diverses liées au développement. Ont ainsi été mobilisés 640 chercheurs et étudiants de pays africains de la Zone de solidarité prioritaire (ZSP) et de France.

Les objectifs de l'évaluation, de nature duale, visaient l'analyse classique des mécanismes et des résultats du projet, avec l'ambition stratégique de tracer les perspectives propres à un outil fédérateur dans le champ de la coopération scientifique avec les pays relevant de la ZSP d'Afrique et d'Océan indien.

Selon les évaluateurs, CORUS a conservé toute sa pertinence, malgré le cadre évolutif des politiques publiques. Par ses objectifs et résultats, il correspond aux orientations stratégiques de l'aide publique au développement de la France et aux priorités thématiques de sa coopération scientifique internationale qui rejoignent les Objectifs du millénaire pour le développement. La recherche menée dans le cadre de CORUS est de qualité,

mais insuffisamment valorisée, tant sur le plan scientifique que sur celui de son utilité socio-économique. Sur le renforcement des capacités en Afrique et Océan indien, CORUS répond à une demande forte des communautés scientifiques du Sud avec la formation de nombreux jeunes chercheurs et la mise en place de partenariats dynamiques dont la relève reste toutefois à assurer.



Aussi, la diplomatie française est encouragée à poursuivre son soutien à la recherche en coopération Nord-Sud, en s'appuyant sur des programmes de type CORUS.

Ministère des Affaires étrangères et européennes
Direction générale de la mondialisation,
du développement et des partenariats
Service des Programmes et du Réseau/Pôle évaluation

27, rue de la Convention
CS 91533 75732 Paris Cedex 15

www.diplomatie.gouv.fr